

Séance ordinaire du 12 juillet 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce douzième jour du mois de juillet deux mille vingt et un à dix-sept heures trente-sept, par visioconférence.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-05-34

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Dorval

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 juillet 2021, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 18.1 suivant :

« Urbanisme

Détermination de la date de l'audition d'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 466-468, rue Saint-Joseph (secteur Lévis, lot 3 018 366 du cadastre du Québec)

Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-029 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Avis de motion et dépôt de projet(s) de règlement

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement (rue Beaumont, secteur Saint-Romuald, parc de la Rivière-Étchemin) et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision GEN-SCE-2021-040 »

« Gestion du capital humain

Nomination d'un directeur par intérim et d'un directeur adjoint par intérim à la Direction du service de police

Document d'aide à la décision GCH-2021-053 »

« Urbanisme

Report du prononcé de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la demande de démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (secteur Lévis, lot 5 064 756 du cadastre du Québec)

Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-031 »

« Développement économique et promotion

Ratification de divers actes en lien avec la vente des lots 2 434 867 et

2 434 868 du cadastre du Québec

Document d'aide à la décision DEV-2021-116 »

« Gestion du capital humain

Embauche d'une directrice des Finances et trésorière

Document d'aide à la décision GCH-2021-046 »

« Gestion du capital humain

Autorisation d'afficher le poste de directrice générale adjointe – services de proximité ou de directeur général adjoint - services de proximité

Document d'aide à la décision GCH-2021-055 »

« Développement économique et promotion

Mainlevée partielle de l'hypothèque affectant le lot 6 138 692 du cadastre du Québec

Document d'aide à la décision DEV-2021-094 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-35

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Les questions soumises par trois personnes, par le biais du formulaire disponible en ligne sur le site Internet de la Ville, ont été lues par la greffière et le maire y a répondu.

CV-2021-05-36

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 5 juillet 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-37

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 28 et 29 juin 2021

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 28 et 29 juin 2021 est déposé.

CV-2021-05-38

Affectation de la réserve financière d'assignation temporaire
[Document d'aide à la décision GCH-2021-037](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'affecter un montant de 42 312 \$ provenant de la réserve financière d'assignation temporaire, au compte indiqué à la fiche de prise de décision GCH-2021-037, et ce, pour assumer le paiement des honoraires professionnels de Médial conseil santé sécurité inc., relativement au dossier de demandes de partage de coûts en matière d'accidents du travail et de lésions professionnelles.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-39

Renouvellement de la convention collective à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927
[Document d'aide à la décision GCH-2021-041](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De renouveler la convention collective à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2021-041, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-40

Renouvellement de la convention collective à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2334, SCLFP
[Document d'aide à la décision GCH-2021-042](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De renouveler la convention collective à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2334, SCLFP, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2021-042, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-41

Affectation d'une somme provenant de la réserve pour la constitution d'un fonds d'autoassurance

[Document d'aide à la décision DG-2021-009](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

D'affecter au budget de fonctionnement un montant de 1 000 000 \$ provenant de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance et d'autoriser le trésorier à procéder, sur approbation préalable du directeur général, aux virements de fonds requis aux bénéfices des postes budgétaires de dépenses des directions concernées, afin de couvrir les dépenses relatives au traitement de réclamations en matière de responsabilité civile extracontractuelle ou pour toute autre dépense afférente à des litiges de toute nature impliquant la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-42

Crédit additionnel relatif à la récupération d'un montant reçu de l'assureur et financement de la dépense relative à l'acquisition de véhicules de police

[Document d'aide à la décision DEI-EM-2021-007](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

D'accorder un crédit additionnel équivalant au montant reçu de l'assureur pour la perte du véhicule Dodge Charger (unité 16-030), tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DEI-EM-2021-007, et ce, pour la dépense relative au remplacement de ce véhicule.

De financer la dépense relative à l'acquisition de véhicules de police au montant maximal de 72 225 \$, à même la réserve de franchise et rétentions contrat d'assurance.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-43

Approbation du Règlement numéro 167 autorisant un emprunt à long terme de 4 000 000 \$ pour le financement de l'agrandissement du centre d'opérations de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision DEI-2021-008](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

D'approuver le Règlement numéro 167 autorisant un emprunt à long terme de 4 000 000 \$ pour le financement de l'agrandissement du centre d'opérations de la Société de transport de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-44

Mesures différentes pour un bâtiment situé au 145 rue des Jonquilles (secteur Saint-Rédempteur)

[Document d'aide à la décision INC-2021-015-R-1](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De ratifier les quatre recommandations du comité des mesures différentes pour le bâtiment situé au 145 rue des Jonquilles (secteur Saint-Rédempteur), tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision INC-2021-015-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-45

Entente de collaboration à intervenir avec Excellence sportive Québec-Lévis concernant le versement d'une aide financière

[Document d'aide à la décision DVC-2021-007](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

De conclure l'entente de collaboration à intervenir avec Excellence sportive Québec-Lévis concernant le versement d'une aide financière à cet organisme afin d'assurer l'amélioration de l'offre de services aux athlètes et aux groupes d'entraînement de haut niveau, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-2021-007, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-46

Aide financière à Le club de gymnastique gymnamic dans le cadre du programme *Solidarité communautaire Lévis* et terminaison du volet 2 de ce programme

[Document d'aide à la décision DVC-2021-009](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'accorder une aide financière non récurrente au montant de 25 000\$ à Le club de gymnastique gymnamic, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, dans le cadre du volet 1 du programme *Solidarité communautaire Lévis*.

De mettre fin, à partir du 12 juillet 2021, au volet 2 de ce programme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-47

Contrat de prêt à usage à intervenir avec le Club lions de Charny inc. concernant l'utilisation et l'exploitation à des fins sociales et communautaires d'une partie du Centre Paul-Bouillé

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-013](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

De conclure le contrat de prêt à usage à intervenir avec le Club lions de Charny inc. concernant l'utilisation et l'exploitation à des fins sociales et communautaires d'une partie du Centre Paul-Bouillé, d'une durée de deux ans, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-013, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-48

Renflouement de la réserve financière pour les dépenses liées aux élections et référendums

[Document d'aide à la décision DSA-2021-042](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

De renflouer la réserve financière suivante à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, et ce, sans excéder le montant maximal de la réserve à la fin de l'exercice financier 2021 :

- réserve financière pour les dépenses liées aux élections et référendums au montant de 425 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-49

Mandat à Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif concernant l'immeuble situé au 1509, rue Pierre-Beaumont (secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SPI-2021-003](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

De confier, sous l'autorité de la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif, aux avocates et avocats de cette direction et à ceux qui sont expressément mandatés, le mandat de représenter la Ville devant la Cour supérieure pour entreprendre toutes les procédures nécessaires en vertu des articles 227 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*,

relativement à la non-conformité aux règlements municipaux des usages effectués sur l'immeuble situé au 1509, rue Pierre-Beaumont (secteur Saint-Jean-Chrysostome).

Adoptée à l'unanimité

CV-2021- 05-50

Avenant numéro 1 à l'offre d'achat à intervenir avec Les rampes gardex inc. pour l'acquisition d'une partie du lot 6 324 194 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue de la Pascaline, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2021-091](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De conclure l'avenant numéro 1 à l'offre d'achat à intervenir avec Les rampes gardex inc. pour l'acquisition d'une partie du lot 6 324 194 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-091, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-51

Vente du lot 6 417 108 du cadastre du Québec à Groupe desse inc. (terrain situé sur la rue Yvonne-Huot, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot et modification de la résolution CV-2020-07-14 « Vente d'une partie du lot 6 381 881 du cadastre du Québec à Gestion Dave Gaudreau inc. (terrain situé sur la rue Yvonne-Huot, parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente, confirmation relative à l'utilisation d'une partie de ce lot et abrogation de la résolution CV-2019-09-36 « Vente de parties du lot 6 310 465 du cadastre du Québec à 9123-3668 Québec inc. (terrain situé sur la rue Yvonne-Huot, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lot » et remboursement du dépôt » »

[Document d'aide à la décision DEV-2021-096](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'accepter l'offre d'achat de Groupe desse inc. pour l'acquisition du lot 6 417 108 cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-096, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction étant assumés par l'acquéreur, d'affecter un montant de 154 376 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels, et le solde du produit net de la vente de ce terrain, à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique, conditionnellement à sa vente.

De modifier la résolution CV-2020-07-14 « Vente d'une partie du lot 6 381 881 du cadastre du Québec à Gestion Dave Gaudreau inc. (terrain situé sur la rue Yvonne-Huot, parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente, confirmation relative à l'utilisation d'une partie de ce lot et abrogation de la résolution CV-2019-09-36 « Vente de parties du lot 6 310 465 du cadastre du Québec à 9123-3668 Québec inc. (terrain situé sur la rue Yvonne-Huot, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lot » et remboursement du dépôt » » par la suppression du premier alinéa.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-52

Crédit additionnel provenant de l'entente relative au *Fonds régions et ruralité*

[Document d'aide à la décision DEV-2021-107](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'accorder un crédit additionnel au montant de 62 902 \$ au budget de fonctionnement de la Direction du développement économique et de la promotion considérant le revenu supplémentaire lié à l'entente relative au *Fonds régions et ruralité* et d'autoriser l'affectation telle qu'elle est présentée à la fiche de prise de décision DEV-2021-107.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-53

Avenant à l'offre d'achat à intervenir avec Immobilier QCMW s.e.c. concernant la vente du lot 1 963 962 et d'une partie du lot 1 963 880 du cadastre du Québec (terrains situés sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision DEV-2021-112](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De conclure l'avenant à l'offre d'achat à intervenir avec Immobilier QCMW s.e.c. concernant la vente du lot 1 963 962 et d'une partie du lot 1 963 880 du cadastre du Québec (terrains situés sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-101, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-54

Entente à intervenir avec Le groupe océan inc. pour l'utilisation temporaire du Quai Paquet à des fins de navette maritime

[Document d'aide à la décision DEV-2021-115](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De conclure l'entente à intervenir avec Le groupe océan inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-115, concernant l'autorisation d'installer un quai temporaire au Quai Paquet dans la section identifiée à l'entente, afin que l'entreprise puisse opérer un service de navette maritime pour ses employées et employés pour une durée temporaire, tel que le prévoit l'entente, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-55

Entente triennale de visibilité relative au Demi-marathon Lévis pour les années 2021, 2022 et 2023 à intervenir avec la Corporation événements course de Québec

[Document d'aide à la décision DEV-2021-030](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De conclure l'entente triennale de visibilité relative au *Demi-marathon Lévis* pour les années 2021, 2022 et 2023 à intervenir avec la Corporation événements course de Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-030, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-56

Modification d'un mandat attribué à un cabinet d'avocats pour des services professionnels

[Document d'aide à la décision APP-2021-128](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

De modifier le mandat attribué au cabinet Stephen Angers, avocat inc., dans le cadre d'un dossier de déontologie, au montant et pour les motifs indiqués à la fiche de prise de décision APP-2021-128.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-57

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-45 décrétant l'augmentation du fonds de roulement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision DSA-2021-034](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-45 décrétant l'augmentation du fonds de roulement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DSA-2021-034.

Ce règlement a pour objet d'augmenter le fonds de roulement de 2 500 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CV-2021-05-58

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-46 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-016-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Amélie Landry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-46 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-016-R-1.

Ce règlement a pour objet de créer une réserve financière d'un montant maximum de 400 000 \$, au profit de l'ensemble du territoire de la ville, pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire de la Ville.

CV-2021-05-59

Rapport sur la consultation écrite, adoption du Second projet de règlement RV-2021-21-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone I0441, rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas) et maintien de la procédure référendaire

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-101](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

De prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2021-21-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement décrétée par le conseil de la Ville conformément au Décret 102-2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 5 février 2021.

D'adopter le Second projet de règlement RV-2021-21-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-

2021-03-43.

De décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce second projet de règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 7 mai 2020.

De décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-60

Adoption du Règlement RV-2021-21-42 modifiant le Règlement RV-2021-20-99 sur les animaux

[Document d'aide à la décision ENV-2021-021](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-42 modifiant le Règlement RV-2021-20-99 sur les animaux a pour objet d'autoriser et d'encadrer la garde de poules domestiques et d'apporter d'autres modifications mineures au Règlement RV-2021-20-99 sur les animaux ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2021-21-42 modifiant le Règlement RV-2021-20-99 sur les animaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-61

Adoption du Règlement RV-2021-21-43 modifiant le Règlement RV-2020-20-83 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et services offerts par la Ville

[Document d'aide à la décision DSA-2021-035](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-43 modifiant le Règlement RV-2020-20-83 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et services offerts par la Ville a pour objet de mettre à jour les tarifs dont l'indexation est applicable en 2021 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2021-21-43 modifiant le Règlement RV-2020-20-83 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et services offerts par la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-62

Adoption du Règlement RV-2021-21-44 établissant un programme de revitalisation de la rue Saint-Joseph dans le cadre d'un programme Rénovation Québec - Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-027-R-1](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-44 établissant un programme de revitalisation de la rue Saint-Joseph dans le cadre d'un programme Rénovation Québec - Ville de Lévis a pour objet d'établir un programme de subvention à la rénovation résidentielle dans le cadre d'un programme *Rénovation Québec - Ville de Lévis* pour la revitalisation de la rue Saint-Joseph (secteur Lévis) ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

D'adopter le Règlement RV-2021-21-44 établissant un programme de revitalisation de la rue Saint-Joseph dans le cadre d'un programme Rénovation Québec - Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-63

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-48 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement (rue Beaumont, secteur Saint-Romuald, parc de la Rivière-Étchemin) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-SCE-2021-040](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-48 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-SCE-2021-040.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue Beaumont (secteur Saint-Romuald).

CV-2021-05-64

Nomination d'un directeur par intérim et d'un directeur adjoint par intérim à la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision GCH-2021-053](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

De nommer monsieur François Dubé au poste de directeur du Service de police par intérim, et de monsieur Martin Tremblay au poste de directeur

adjoint par intérim opérations et relève à la Direction du service de police, à compter du 4 septembre 2021, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-65

Report du prononcé de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition concernant le refus de la demande de démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (secteur Lévis, lot 5 064 756 du cadastre du Québec)

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-031](#)

ATTENDU la demande de démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier, secteur Lévis, correspondant au lot 5 064 756 du cadastre du Québec;

ATTENDU la tenue de l'audition de l'appel de la décision du comité de démolition lors de la séance extraordinaire du conseil de la Ville tenue le 21 juin 2021;

ATTENDU les arguments présentés tant par les personnes qui ont porté la décision du comité de démolition en appel que les requérants dans le cadre de cette demande ;

ATTENDU le nombre d'interventions au cours de cette audition;

ATTENDU les informations nouvelles portées aux membres du conseil de la Ville au cours des interventions;

ATTENDU l'adoption de la résolution CV-2021-04-64 fixant le prononcé de la décision au 12 juillet 2021 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

De reporter le prononcé de la décision à la séance ordinaire du conseil de la Ville du 23 août 2021 dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la demande de démolition de l'immeuble situé au 220, rue Napoléon-Mercier (secteur Lévis, lot 5 064 756 du cadastre du Québec).

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-66

Ratification de divers actes en lien avec la vente des lots 2 434 867 et 2 434 868 du cadastre du Québec

[Document d'aide à la décision DEV-2021-116](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

D'approuver les trois projets d'actes notariés en lien avec la vente des lots 2 434 867 et 2 434 868 du cadastre du Québec, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision DEV-2021-116, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-67

Embauche d'une directrice des Finances et trésorière

[Document d'aide à la décision GCH-2021-046](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Janet Jones

D'embaucher madame Josée Bélanger, à titre de directrice des Finances et trésorière à la Direction des finances et de la trésorerie, poste contractuel de cadre supérieur à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-68

Affichage du poste de directrice générale adjointe – services de proximité ou de directeur adjoint – services de proximité

[Document d'aide à la décision GCH-2021-055](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'autoriser l'affichage du poste de directrice générale adjointe – service de proximité ou de directeur général adjoint – service de proximité et de tous les postes laissés vacants à la suite des mouvements de main-d'œuvre engendrés par ce concours.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-69

Mainlevée partielle de l'hypothèque affectant le lot 6 138 692 du cadastre du Québec

[Document d'aide à la décision DEV-2021-094](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'accorder une mainlevée partielle de l'hypothèque consentie par 9149-8329 Québec inc. en faveur de la Ville, prévue à l'acte reçu devant Me Pierre Samson, notaire, le 5 février 2008 et publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, le 14 février 2008, sous le numéro 14 976 914, mais uniquement et seulement quant au lot 6 138 692 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la présente fiche de prise de décision DEV-2021-094, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le propriétaire de ce lot, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout

document requis pour donner plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-70

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2021-05-71

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 18 heures 35, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
